

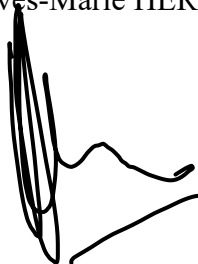
**TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITES DE
FONCTIONS ALLOUEES AUX TITULAIRES DE MANDATS LOCAUX
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD-EST MANCEAU**

Établissement Public de Coopération Intercommunale doté d'une fiscalité propre autre que les Communautés Urbaines et les Communautés d'Agglomération dont la population est comprise entre 10 000 et 19 999 habitants.

<i>Fonction</i>	<i>Nom et Prénom</i>	<i>Taux sur l'indice brut de référence (1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique)</i>	<i>Indemnité de fonction brute mensuelle Au 22 avril 2026 (en euros)</i>
Président	M. HERVE Yves-Marie	43,79 %	1 799,88 €
1^{er} Vice-président	M. HERRAUX Denis	18,73 %	770,00 €
2^{ème} Vice-président	M. VILAIN Patrick	18,73 %	770,00 €
3^{ème} Vice-président	M. GUENEE Hugo	18,73 %	770,00 €
4^{ème} Vice-présidente	Mme AMRANE-HENRIETTE Naïma	18,73 %	770,00 €
5^{ème} Vice-président	M. BOUQUET Pascal	18,73 %	770,00 €
6^{ème} Vice-présidente	Mme COMPAIN Marina	18,73 %	770,00 €
7^{ème} Vice-président	M. GRAFFIN Serge	18,73 %	770,00 €
Membre du Bureau Conseillère déléguée	Mme BUARD Marion	6,082 %	250,00 €
Membre du Bureau Conseillère déléguée	Mme ZIVEREC Hélène	6,082 %	250,00 €
Membre du Bureau Conseiller délégué	M. PAJAUD Eric	6,082 %	250,00 €
TOTAL			7 939,88 €

A Parigné-l'Évêque, le 22/04/2026

Le Président,
Yves-Marie HERVE




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200421-20260422-DEL2026056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2026